

Réunion du Bureau du 8 septembre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à GUERET le 8 septembre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 1^{er} septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BOURDIER Sylvie ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; LOISY Valérie ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONNET Nicolas ; THEVENET Didier ; VIEIRA Thierry ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BERTRAND Alain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; RENAULT Frédéric ; SIMONS Benjamin ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : Fabrice DELAPORTE

BERTRAND Alain donne pouvoir à RIOT Philippe
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean Roland
RENAULT Frédéric donne pouvoir à DELAPORTE Fabrice
VIARD Philippe donne pouvoir à BARDET Didier

Membres : 30
Présents : 19
Votants : 23

Délibération n°2026-096

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT AGNANT DE VERSILLAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT :

Montant	Opérations
17 573.69 €	Entretien de voirie (ED-260513-4378CF.01 - Réfection de tranchées sur le réseau AEP avec PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Publication le : 15 SEP. 2026

Le Président,
Patrick ROUGEOT


SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - Tél. 05 55 69 55 00
SIRET 252 326 079 00073